



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

panneaux publicitaires

Question écrite n° 8862

Texte de la question

M. Michel Bouvard * attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur l'excès d'affichage publicitaire aux entrées de nombreuses agglomérations de notre pays et dans des sites remarquables contribuant, comme l'a souligné le Président de la République, à une véritable pollution visuelle. De nombreux panneaux sont notamment installés en infraction avec le code de l'environnement. Il souhaite notamment savoir si, afin de remédier à cette situation et à la dégradation du cadre de vie de nos concitoyens, elle entend constituer le groupe de travail réclamé notamment par l'association Paysages de France pour faire le bilan de la loi actuelle et élaborer des propositions visant à renforcer son efficacité.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, des questions concernant l'application de la réglementation de la publicité extérieure. Malgré la vigilance des services de l'Etat et des maires chargés, sous l'égide du préfet, de faire respecter la réglementation, de nombreux abus peuvent en effet être constatés, que ce soit aux entrées de ville ou sous forme d'affichage sauvage. Or, les textes, s'ils étaient correctement et spontanément appliqués par les afficheurs eux-mêmes, permettraient de résoudre l'essentiel des problèmes et de protéger le cadre de vie des pollutions visuelles. Toutefois, dans le souci d'une plus grande efficacité dans la mise en oeuvre de la réglementation et donc d'une meilleure protection du cadre de vie, la ministre estime devoir engager une réflexion approfondie portant aussi bien sur l'évolution des textes dans un sens plus protecteur que sur les conditions de leur mise en application, pour laquelle une simplification des règles devra être recherchée. Un processus de concertation va ainsi être engagé, au cours duquel les différents acteurs concernés - élus locaux, associations et professionnels - seront associés.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8862

Rubrique : Publicité

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 2002, page 4887

Réponse publiée le : 28 avril 2003, page 3331